URGENT PÉTITION POUR LA FAMILLE MKRTYTCHAN

Nous, parents d'élèves, enseignants et habitants du quartier et d'ailleurs, citoyens attachés à la défense des droits de l'homme, demandons à Monsieur le Préfet de bien vouloir réexaminer avec bienveillance la situation de cette famille afin de lui accorder un titre de séjour pour qu'elle puisse vivre, travailler et étudier enfin dignement parmi nous.

Édik et Yana MKRTYTCHAN, de nationalité arménienne, sont tous deux nés en Azerbaïdjan. Pendant les hostilités entre Azerbaïdjan et Arménie, dans les années 80, ils ont dû fuir l'Azerbaïdjan, avec leur famille respective, pour la Russie d'où ils seront menacés d'expulsion en 2005. Ils arrivent alors à Onet-le-Château (Aveyron) et demandent l'asile politique, refusé en août 2006. Puis leur recours est rejeté en juin dernier.

Le couple, autorisé à rester en France jusqu'au 22 juillet, demande donc au préfet une autorisation exceptionnelle de séjour.

Il fournira des éléments d'intégration, dont une promesse d'embauche pour Édik, mais la procédure d'instruction du dossier est longue et le visa expire. Édik et Yana attendent sans la moindre nouvelle de la Préfecture.

Le 3 octobre, le couple, qui vivait avec leur fils de 3 ans (né en Russie), au foyer des jeunes travailleurs d'Onet-le-Château, est convoqué au Commissariat de Police de Rodez. Ils sont ainsi séparés de leur petit garçon pour 24 heures de garde à vue à l'issue de laquelle la Préfecture de l'Aveyron indique qu'Édik et Yana allaient « faire l'objet d'une reconduite à la frontière ». La famille regroupée est alors conduite au centre de rétention administrative de Toulouse.

Mardi 9 octobre, le tribunal administratif de Toulouse, dans le cadre d'une procédure d'urgence, a annulé leur placement en centre de rétention.

Mais rien n'est encore réglé : la famille vient de recevoir une Obligation de Quitter le Territoire Français, OQTF.

Elle fait appel de cette décision en recours gracieux auprès de Monsieur le Préfet de l'Aveyron.

Cette famille ne sait dans quel pays se replier si la France la rejette ! Nous rappelons qu'elle comprend un enfant de trois ans, actuellement scolarisé à l'Ecole Maternelle des Narcisses d'Onet-le-Château. Le petit Mickhaël fut fortement choqué par son séjour en centre de rétention et par la détresse de ses parents.

Nous sollicitons de votre part, Monsieur le Préfet, une mesure d'humanité permettant à cette famille de rester en France

NOM Prénom	Adresse postale complète et éventuellement qualité	Signature

Faire compléter le tableau (sans le détacher de son texte) et le retourner dans les plus brefs délais à l'adresse :
FSU, 12, Avenue Tarayre, 12000 RODEZ